

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 25 septembre 2012, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Lyne Kirouac,	commissaire-parent
M. Roger Miron,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Denis Chabot, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Mélanie Pagé a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1326/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Roger Miron, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2012.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1327/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2012.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1328/SSGC)

M^{me} Lyne Kirouac, commissaire-parent, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Location de remorques fermées pour le Centre de formation du transport routier de septembre 2012 au 30 juin 2013, plus deux années d'option;
8. Attribution aux professionnels des mandats d'élaboration de plans et devis pour soumissions pour les projets d'immobilisation qui seront réalisés à l'été 2013 et financés par la mesure : Maintien des bâtiments 2012-2013;
9. Présentation des plans de la future école primaire à Saint-Jérôme;
10. Octroi de contrat - Construction d'une école primaire à Saint-Jérôme;
11. Questions diverses;
12. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

LOCATION DE REMORQUES FERMÉES POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SEPTEMBRE 2012 AU 30 JUIN 2013, PLUS DEUX ANNÉES D'OPTION (RCE-1329/SRM)

ATTENDU que le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public (soumission # 12380-004) pour retenir les services d'un fournisseur, selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu 13 septembre 2012 à 14 h;

ATTENDU que la soumission de « Location Brossard Inc » au montant total, excluant les taxes applicables, de 41 000 \$, a été jugée non conforme à l'article #1;

ATTENDU que la soumission de « Semi-remorques Wizards Ltée » au montant total, excluant les taxes applicables, de 42 120 \$, a été jugée la plus basse conforme pour la location de remorques fermées;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour la location de remorques fermées pour le Centre de formation du transport routier à « Semi-remorques Wizards Ltée », au montant total, excluant les taxes applicables, de 42 120 \$, et ce, pour la période de septembre 2012 au 30 juin 2013, plus deux années d'option, le tout conformément aux termes et conditions stipulés aux documents d'appel d'offres.

Adopté

ATTRIBUTION AUX PROFESSIONNELS DES MANDATS D'ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS POUR SOUMISSIONS POUR LES PROJETS D'IMMOBILISATION QUI SERONT RÉALISÉS À L'ÉTÉ 2013 ET FINANCÉS PAR LA MESURE : MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2012-2013

Pour information

PRÉSENTATION DES PLANS DE LA FUTURE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-JÉRÔME

Pour information

**OCTROI DE CONTRAT - CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-JÉRÔME
(RCE-1330/SRM)**

ATTENDU que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de construire une nouvelle école primaire à Saint-Jérôme;

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées et ont été ouvertes le 24 septembre 2012 à 14 h;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de nos architectes, la firme Birtz, Bastien, Beaudoin, Laforest/Bergeron, Thouin, architectes en consortium;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'octroyer le contrat pour la construction d'une école primaire à Saint-Jérôme à Anjalec Construction inc. de Terrebonne pour un montant de 11 997 729 \$, excluant les taxes.
- B) D'autoriser la présidence et la direction générale à signer le contrat et tous les documents pertinents.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1331/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 55.

Adopté

Président

Secrétaire